

Thermalisme : un documentaire télé qui fait des vagues

Réactions en série après la diffusion d'un reportage « à charge » sur France 5.

L'affaire ne scellera sans doute pas le sort de Patrick de Carolis à la tête de France Télévisions, mais elle agite depuis plusieurs jours le landerneau du thermalisme, et a suscité plus de 50 commentaires sur le site Internet de France 5. En cause, le reportage télévisé « la ruée vers l'eau » diffusé en première partie de soirée le 28 mars. Un documentaire de 52 minutes sur les cures thermales et « le fantastique marché » représenté.

Le journaliste Nicolas Daniel n'a pas posé sa caméra à Dax mais dans la station d'Amélie-les-Bains. L'une des dernières séquences fait très mal : à l'hôpital Cochin, un professeur de renom explique en substance que l'eau chauffée de Paris est aussi efficace que le précieux liquide qui s'écoule de la Fontaine chaude... Le reste ne serait qu'intérêts économiques bien partagés entre élus locaux, professionnels du secteur et curistes en mal de vacances aux frais de la Sécurité sociale. Tollé dans les rangs.

Sur le site de France 5, de nombreux curistes se disent « outrés » par un reportage « scandaleux ». Un médecin dacquois est « atterré par ce docu-menteur ». Le président du Syndicat national des médecins thermaux, celui de la Fédération française des curistes médicalisés sont aussi montés au créneau sur le Net, tout comme le président de la société française d'hydrologie qui s'étonne de ne pas avoir été interrogé et dénonce « une présentation partielle de la réalité ». Face à un tel flot de critiques, le rédacteur en chef de l'agence de presse productrice de l'émission a lui aussi laissé son commentaire, prenant la défense d'un « travail long, profond et sincère » et d'« un équilibre qui doit étonner certains interlocuteurs, visiblement aveuglés par un parti pris intéressé ». Il engage même « qui le souhaite à nous attaquer pour diffamation ».

Droit de réponse ?

À la mairie de Dax, on n'en est pas là, mais « le maire a demandé un droit de réponse par courrier au président de Carolis », indique sa première adjointe Élisabeth Bonjean.

Président du groupe d'études Climatisme et thermalisme à l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Dufau préfère parler de « tempête dans un verre d'eau », mais reste « choqué » par le documentaire qui montre le député landais à l'inauguration des Thermalies : « C'est une présentation partisane qui n'engage que son auteur. Mais elle ne correspond pas du tout à l'ensemble des entretiens que j'ai eus avec les journalistes. Non, les élus thermaux ne sont pas à la solde d'un lobby qui passent leur temps dans les vins d'honneur ! » Au-delà de la liberté de la presse, une certitude : le thermalisme doit plus que jamais prouver le service médical rendu.

